

PDIDBS

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ ET DURABLE DU BASSIN DU SANKARANI (2023-2030)

PDIDBS vise à regrouper les interventions existantes et futures dans le bassin du Sankarani, dans un cadre prenant en compte le bien-être des populations, le développement économique durable et l'intégrité écologique de la zone.

Ce programme est une initiative propre de l'Intercommunalité du Bassin du Sankarani composée des 7 communes.

Elles ont développé un programme conjoint pour faire face à des problématiques qui traversent les limites administratives et les compétences d'une commune.



PROCESSUS PARTICIPATIF

Le PDIDBS a été élaboré de façon itérative et participative avec toutes les parties prenantes (élus, services administratifs et techniques de l'État, organisations des femmes des jeunes, personnes vivant avec handicap, leaders communautaires et chefs traditionnels, d'autres personnes ressources)



5 AXES STRATÉGIQUES

Le programme est accompagné par une évaluation environnementale stratégique (EES) et les résultats sont cinq (5) axes stratégiques pour le période de 2023-2027 avec les sous-axes et actions prioritaires.



Sécurité alimentaire et nutritionnelle



Exploitation Minière



Développement social



Activités génératrices de revenus



Approvisionnement en eau potable, hygiène, assainissement



APPROUVÉ AU NIVEAU NATIONAL

Le PDIDBS a été approuvé par un comité interministériel, et contribue à l'atteinte des objectifs du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable du Mali (CREDD 2019-2023) et les Objectifs de Développement Durable (ODD).

ACTIONS PRIORITAIRES AGRICOLE

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTEGRÉ ET DURABLE DU BASSIN DE SANKARANI PDISBS

La sécurité alimentaire et nutritionnelle est un thème prioritaire, qui regroupe plusieurs sous-axes : la nutrition, l'agriculture, l'élevage et la pêche. La zone s'avère être une zone de production agricole ou l'autosuffisance atteint que 57% de la population et la malnutrition notamment chez les enfants est notée de sévère à très sévère. En même temps, le potentiel aménageable en terres

agricoles irrigables est de 60 000 ha dont seulement 2 407 ha sont aménagés actuellement. Le PDIDBS vise à augmenter la production agricole afin de pouvoir couvrir durablement les besoins alimentaires et nutritionnels des populations de la zone. Sur cette affiche, vous trouverez les sous-axes et les actions concrètes qui sont formulées pour atteindre cet objectif.

AGRICULTURE IRRIGUÉE

- Former et sensibiliser les agriculteurs sur meilleures pratiques
- Former et octroyer des semences améliorées aux producteurs
- Faciliter l'accès aux crédits agricoles
- Fertiliser les terres agricoles
- Mettre en œuvre des mesures antiérosives
- Construire des centres de prestation et stockage d'engrais
- Construire des micro-barrages et surcreusement de canal
- Aménager des terres agricoles

CFA 12.602MIO

ARBORICULTURE

- Mettre en place un réseau de pépiniéristes
- Equiper les arboriculteurs en matériels pulvérisateurs et produits de traitement
- Former les producteurs en techniques d'entretien des arbres fruitiers

CFA 209MIO

AGRICULTURE SECHE

- Former et sensibiliser les agriculteurs sur meilleures pratiques
- Former et octroyer des semences améliorées aux producteurs
- Faciliter l'accès aux crédits agricoles
- Fertiliser les terres agricoles
- Mettre en œuvre des mesures antiérosives
- Construire des centres de prestation et de stockage d'engrais
- Construire des micro-barrages pour irrigation
- Aménager des terres agricoles

CFA 1.860MIO

PISCICULTURE

- Faciliter l'accès aux alevins
- Faciliter l'accès à l'aliment poisson
- Construire des étangs piscicoles et bacs hors sols
- Construire une unité locale de production et d'approvisionnement d'aliments poisson

CFA 859MIO



PÊCHE

- Créer des centres de conservation et de transformation et un marché à poisson par commune
- Aménager des forages équipés dans chaque campement et par commune
- Créer des centres d'approvisionnement en matériel et équipement de pêche
- Auditer toutes les conventions locales en vue de leur redynamisation
- Réaliser le désensablement de 3 mares
- I.E.C sur la législation et réglementation en matière de pêche/village/commune

CFA 842MIO



PETITS RUMINANTS, ABATTOIR, LAIT ET VOLAILLE

- Construire des habitats améliorés pour propriétaire avec 5 têtes
- Construire des aires d'abattage et des boucheries
- Construire des centres de conservation et transformation du lait
- Construire des poulaillers améliorés
- Construire des unités de fabrication d'aliments volailles
- Introduire des coqs améliorés
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de prophylaxie de la volaille contre les maladies

CFA 785MIO



ÉLEVAGE

- Construire des parcs de vaccination et marche à bétail
- Elaborer un schéma d'aménagement pastoral et matérialiser les pistes de transhumance
- Inseminer les vaches
- Construire des magasins d'aliments bétail et subventionner l'aliment bétail
- Aménager des espaces pastoraux et mettre en place des cultures fourragères
- Installer des pharmacies vétérinaires
- Élaborer et mettre en œuvre des conventions locales en élevage
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de prophylaxie et traitement

CFA 1.485MIO

IMPACT ATTENDU

Création d'emplois : 20 000 directs dont 35% de femmes et de jeunes et 44 000 indirects dont 65% des femmes

Renforcement des capacités : 20 000 directs et 50 000 indirects

Population affectée : 75 000 directs et près de 90% de la population totale de l'ICBS indirects

L'élaboration et la mise en œuvre d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) pour faciliter l'utilisation efficace et efficiente de l'eau permettra d'augmenter les surfaces irriguées de 3 000 ha. L'aménagement des terres agricoles couplé avec le renforcement des capacités des producteurs et productrices sur les techniques de production agricole adaptées aux conditions climatiques et à la nature des sols, les auto-renforcèrent mutuels entre les hommes et les femmes sur la chaîne de

production transformation et commercialisation des produits permettront une augmentation des revenus et l'amélioration des conditions de vie. Les actions menées dans le domaine d'arboriculture permettront d'atteindre les impacts suivants : 1) la régénération des terres agricoles et du couvert végétal ; 2) augmentation des revenus des arboriculteurs/trices dont plus de 30% sont des femmes et jeunes.

La zone du PDIDBS constitue depuis les temps immémoriaux une zone d'orpaillage traditionnelle. Cette activité s'est poursuivie au fil des années et a pris des envergures non durables, c'est-à-dire destructrices de l'environnement. Aussi, la nouvelle forme d'orpaillage par drague et l'utilisation non organisée de cracheurs, pratiquées dans les cours d'eau et les fleuves depuis maintenant une décennie, ont détruit des écosystèmes

aquatiques et leur biodiversité. Le PDIDBS vise à proposer des alternatives durables de génération de revenus aux orpailleurs, faire respecter strictement la réglementation en matière d'orpaillage traditionnel et restaurer les anciens sites d'orpaillages. Sur cette affiche, vous trouverez les sous-axes et les actions concrètes qui sont formulées pour atteindre cet objectif.

ORPAILLAGE PAR DRAGAGE



- Lutter contre le dragage dans le cours d'eau (application de la loi)
- Lutter contre l'utilisation des produits chimiques (mercure, cyanure)
- Protéger et restaurer les berges des cours d'eau
- Renforcer la coopération transfrontalière dans la cadre de la lutte contre le dragage

CFA 1.163MIO

ORPAILLAGE TRADITIONNEL



- Organiser les groupements d'orpailleurs en société coopérative /site d'orpaillage/commune
- Créer des couloirs d'exploitation
- Informer, sensibiliser et éduquer sur les dangers liés à l'orpaillage
- Végétaliser les anciens sites d'exploitation par des actions DRS/CES
- Créer des alternatives d'emploi pour les jeunes filles et garçons

CFA 2.826MIO

ORPAILLAGE PAR L'UTILISATION DES CRACHEURS



- État des lieux de l'utilisation non réglementée des cracheurs dans l'orpaillage
- Informer, sensibiliser et éduquer sur les dangers liés à l'utilisation non réglementée des cracheurs
- Identification et aménagement des sites adaptés pour l'utilisation des cracheurs dans l'orpaillage
- Opérationnaliser des structures locales multi-acteurs de surveillance du respect de la réglementation en matière d'utilisation des cracheurs
- Associer les autres communes de la zone qui ne font partie de l'ICBS dans l'opérationnalisation de cette structures
- Renforcer la coopération transfrontalière dans la cadre de la lutte contre l'utilisation non réglementée des cracheurs

CFA 478MIO

IMPACT ATTENDU

Création d'emplois : 5 935 directs et 3 925 indirects
Renforcement des capacités : 5 435 directs et 4 425 indirects
Population affectée : 197 380 dont 70% des jeunes et femmes

La sensibilisation, formation des orpailleurs sur les techniques d'exploitation efficace et efficiente de l'or sans dommage sur le sol et le sous-sol; 2) l'appui à la structuration des organisations traditionnelles telles que les «tomboloma»; 3) la facilitation de la collaboration entre ces derniers et les mairies dans la gestion rentable et rotative des sites d'orpaillages autorisés, permettront: 1) à court et moyens termes l'augmentation des revenus des orpailleurs; 2) la

préservation de l'environnement et des rentrées de recette en termes de taxes pour les mairies; 3) la collaboration renforcée entre les «tomboloma», la chefferie traditionnelle et les mairies pour la gestion durable de l'orpaillage; 4) enfin l'inclusion sociale et l'égalité de genre à tous les niveaux de l'attribution des sites et le suivi du respect des normes définies en la matière.

DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTEGRÉ ET DURABLE DU BASSIN DE SANKARANI

PDIDBS

Les indicateurs sociaux de base du cercle de Yanfolila sont en dessous de la moyenne nationale, malgré ses nombreuses potentialités, notamment dans les communes du PDIDBS. Parmi les problèmes, citons le manque de centres de santé accessibles à la population et le manque d'enseignants. Le PDIDBS vise à améliorer l'offre des services sociaux de base notamment l'éducation, la

santé et l'art et culture, veiller à ce qu'ils soient plus largement accessibles à la population. Sur cette affiche, vous trouverez les sous-axes et les actions concrètes qui sont formulées pour atteindre cet objectif.



SANTÉ

- Augmenter le nombre de centre de santé communautaire
- 2 centres sont rénovés, Ouverture de 5 centres de soins.
- Améliorer le plateau technique
- Recruter le personnel qualifié
- Acheter des moyens roulants

CFA 7.077MIO



ÉDUCATION, FORMATION PROFESSIONNELLE ET SPORT

- Construire et réhabiliter des classes, toilettes filles garçons et la cité des enseignants et clôturer les écoles
- Recruter et former continuellement les enseignants
- Sensibiliser la population sur le maintien des filles à l'école
- Créer des centres de formation professionnelle adaptés aux besoins de main d'œuvre locale
- Construire et équiper des centres d'alphabétisation fonctionnelle
- Aménager des terrains de sports
- Organiser des compétitions sportives entre les villages

CFA 10.189MIO



ARTS ET CULTURES

- Réorganiser des activités sportives et culturelles
- Construire des infrastructures culturelles
- Aménager des sites touristiques, le musée de Diarrani, Recensement et valorisation de sites touristiques.
- Construire et équiper des salles de spectacle
- Sensibiliser les populations sur l'importance de nos us et coutumes

CFA 1.730MIO

IMPACT ATTENDU

Création d'emplois : 1 346 directs et 10 900 indirects
Renforcement des capacités : 11 146 directs et 1 100 indirects
Population affectée : Près de 70 000 habitants dont 80% de femmes et de jeunes.

Amélioration de l'accès aux soins de santé pour les citoyens de l'ICBS qui augmentera la production et la consommation des biens et services. Le recrutement et la formation des enseignants, la construction des écoles et classes selon les besoins spécifiques permettront l'augmentation substantielle du taux scolarisation et de maintien des enfants à l'école jusqu'à la fin du second cycle de l'enseignement primaire.

La construction l'équipement le fonctionnement des deux (2) grands centres de formations qui couvriront les besoins des sept (7) communes en termes de formations professionnelles qualifiantes de courte et moyenne durée adaptée au marché locale. Tous ces facteurs combinés réduiront de façon considérable le chômage dans l'aire géographique du Sankarani et par conséquent la banditisme, l'exode rurale et le risque de basculement dans le terrorisme même si son ampleur n'est pas encore inquiétante dans la zone. Les actions d'investissement dans l'héritage immatériel d'importance seront d'un atout important pour le succès du PDIDBS dans la paix, le vivre ensemble et la cohésion sociale.

GÉNÉRATION DE REVENUS

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTEGRÉ ET DURABLE DU BASSIN DE SANKARANI

PDIDBS

Les activités traditionnelles comme l'élevage des petits ruminants, la volaille, l'agriculture à petite échelle, le petit commerce, maintiennent permanentement les gens dans une pauvreté chronique, faute d'investissements et de renforcement de capacités, surtout les femmes et les jeunes. À cela il faut ajouter le manque de terres agricoles et d'équipements pour les femmes, leurs dépendances de leurs maris etc. Le PDIDBS vise à catalyser l'autonomi-

sation des femmes et jeunes à travers l'amélioration de leurs moyens d'existence, leur participation à une gouvernance inclusive et le renforcement de leurs capacités. Sur cette affiche, vous trouverez les sous-axes et les actions concrètes qui sont formulées pour atteindre cet objectif.

MARAÎCHAGE

- Aménagement de périmètres maraîchers équipés de forages et panneaux solaires
- Valorisation des chaînes de valeurs maraîchères porteuses : oignon, gombo, tomate, patate douce, piment etc.
- Mise en place des mécanismes d'approvisionnement (semences, engrais, produits phytosanitaires)
- Lutte contre les maladies liées au maraichage (bio-pesticides)
- Installation des unités de conservation et de transformation des tomates et oignons

CFA 3.232MIO

AVICULTURE

- Construction de poulaillers modernes /village
- Création de points de vente de l'aliment volaille
- Formation des aviculteurs au respect des calendriers de prophylaxie

CFA 453MIO

EMBOUCHE

- Valorisation les métis zébus peuls et autres
- Développement des cultures fourragères et autres types de fourrage
- Un fonds de garantie pour l'embouche disponible

CFA 1.030MIO

CHAÎNE DE VALEUR

- Mise en place d'un fonds de garantie /commune auprès des institutions financières
- Organisation des producteurs autour des filières
- Création des centres de métiers
- Création d'unités de transformation pour les noix de karité, les fruits de néré, mangue, orange, etc
- Création des unités de fabrique de savon

CFA 615MIO

IMPACT ATTENDU

Création d'emplois: 20 000 à 25 000 directs et indirects
Renforcement des capacités: 20 000 à 25 000 directs et indirects
Population affectée: jusqu' à 80 000 bénéficiaires directs et indirectes près de la moitié de la population de la zone dont 60 à 75% de femmes et jeunes

L'appui à l'organisation structurelle des producteurs/trices, la formation, l'équipement, l'aménagement des sites de production, le coaching continu et l'octroi des crédits ou subventions selon besoins spécifiques à près de la moitié de la population du bassin de Sankarani permettra d'avoir une vie socio-économique améliorée grâce à la

production, la transformation, le transport et la consommation de divers produits de maraichage et d'élevage de petits ruminants et volailles. Avec l'évolution positive, la commercialisation pourra s'étendre à d'autres intercommunalités, régions ou mêmes les pays de la sous-région comme la cote d'Ivoire et la Guinée.

ACTIONS PRIORITAIRES

HA/AEP

HYGIÈNE ASSAINISSEMENT / APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT INTEGRÉ ET DURABLE DU BASSIN DE

SANKARANI

PDIDBS

Dans la zone du PDIDBS, il n'y a pas assez de points d'eau potable pour desservir toute la région et les Associations d'Usagers d'Eau Potable (AUEP) n'existent souvent pas ou ne fonctionnent pas. Avant les gens buvaient souvent l'eau du lac ou de la rivière, mais comme celle-ci est très polluée, les gens ont recours à de l'eau contenue dans des sacs en plastique, ce qui pollue encore

plus l'environnement. Le PDIDBS a pour objectif de fournir un accès équitable à l'eau potable à tous les citoyens. Sur cette affiche, vous trouverez les sous-axes et les actions concrètes qui sont formulées pour atteindre cet objectif.

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

- Aménagement des adductions d'eau sommaire (89 Forages équipés de PMH et 23 adductions sommaires avec kits solaires)
- Création et dynamisation des Associations d'usagers d'eau potable
- Mise en place et formation des comités de gestion des forages
- Recrutements de techniciens qualifiés

CFA 3.158MIO

HYGIÈNE

- Réalisation de campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et l'assainissement dans chaque commune et village
- Assainissement Total Piloté par les Communautés dans chaque village
- Construction de latrines améliorées
- Équipement des villages en matériels de vidange

CFA 1.402MIO

ASSAINISSEMENT

- Organisation de sessions de sensibilisation, information, éducation en assainissement en gestion des ordures
- Création et équipement de GIE pour le ramassage des ordures
- Création de dépôts de transit et une décharge finale
- Construction de caniveaux dallés d'évacuation des eaux usées et des eaux de pluie
- Formation et accompagnement des jeunes en création et gestion des petites entreprises

CFA 13.691MIO

IMPACT ATTENDU

Création d'emplois : 2 400 directs et 17 600 indirects

Renforcement des capacités : 11 550 directs et 55 000 indirects dont 60% de jeunes et femmes

Population affectée : 128 240 dont 70% de jeunes et femmes

Participation effective des usagers de l'eau (en particulier des femmes) à la mobilisation et à la gestion des ressources générées par les redevances sur l'eau, afin d'améliorer l'accès à l'eau potable. La mise en place/réhabilitation le renforcement des capacités des coordinations communales des jeunes et d'autres organisations féminines œuvrant dans le domaine, leur dotation en équipements et

infrastructures adaptés aux réalités socio-économiques des villes et villages. A termes ce volet permettra de générer des emplois stables locaux tout en assurant le maintien de l'environnement propre et le renforcement de la stabilité et la cohésion sociale. Le changement de comportement positif de la population par rapport aux gestes simples et réguliers d'assainissement.



International